

PROGRAMME de FORMATION

Intitulé de l'action	CERTIPHYTO OPÉRATEUR Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques Opérateur « Primo certificat »
Présentation générale	Dans le cadre du plan ECOPHYTO, la mise en place du dispositif Certiphyto implique la formation et la certification progressive de tous les acteurs professionnels de la filière phytosanitaire.
Public concerné, prérequis, nombre	Public concerné : Personnels des collectivités territoriales, salariés de structures utilisatrices de produits phytosanitaires dans le cadre ou non de prestation de service (utilisation sous la responsabilité d'un CI Décideur). Zone géographique : Région Auvergne Rhône Alpes Prérequis : NA Nombre de participants : Entre 7 et 16 personnes
Accessibilité aux personnes handicapées	Accompagnement individualisé des apprenants en situation de handicap. Un référént interne dans l'établissement. Tous les locaux accessibles aux PMR.
Catégorie d'action	Catégorie de l'action concourant au développement des compétences : action de formation (au sens de l'article L.6313-1 du code du travail) Registre spécifique : RS5653
Objectifs	Être capable de réaliser des traitements phytosanitaires au sein d'une entreprise réalisant ou pas des prestations de service dans le respect du contexte règlementaire. Être capable d'évaluer les risques et de réaliser un traitement dans le respect des règles d'hygiène pour soi et pour les tierces personnes. Être capable de développer une approche globale des problématiques phytosanitaires et d'adventices dans un contexte de réduction des usages. Être capable de raisonner une stratégie alternative en désherbage et protection biologique intégrée (PBI).

MFR DE L'OUEST LYONNAIS

Formation par alternance dans les métiers du paysage

4^{ème} et 3^{ème} d'orientation – CAPa Jardinier Paysagiste -BAC PRO Aménagements Paysagers – CS Arboriste Elagueur

32 b Chemin de la Brossonnière • 69280 SAINTE CONSORCE • 04 78 19 80 50 • mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr

www.mfr-sainte-consorce.fr . Retrouvez-nous aussi sur



Etablissement Privé de Formation Professionnelle Reconnu par l'Etat SIRET : 30293143100019 / Formation Continue déclaration d'activité : 82 69 11 325 69 auprès du Préfet de la Région AURA



PROGRAMME de FORMATION

<p>Compétences / Capacités professionnelles visées</p>	<p>Décision : évaluer les conditions de réalisation d'un traitement avant l'intervention. Application : réaliser un traitement phytosanitaire conforme dans le cadre d'une prestation de service en Jardins, espaces végétalisés et infrastructures (JEVI). Protection des personnes : réaliser une application phytosanitaire dans une stratégie de prévention des risques pour la santé de l'applicateur et des tiers. Stratégies de contournements : mobiliser une ou des solutions de substitution aux traitements phytosanitaires classiques.</p>
<p>Durée & Dates</p>	<p>Durée : 14 heures (2 jours consécutifs) Horaires : 8h30 – 12h / 13h – 16h30 Dates de réalisation : Nous consulter – Programmation à la demande possible sous réserve d'un groupe suffisant</p>
<p>Lieu</p>	<p>MFR de l'Ouest Lyonnais 32 b, Chemin de la Brossonnière 69280 SAINTE CONSORCE</p>

MFR DE L'OUEST LYONNAIS

Formation par alternance dans les métiers du paysage

4^{ème} et 3^{ème} d'orientation – CAPa Jardinier Paysagiste -BAC PRO Aménagements Paysagers – CS Arboriste Elagueur

32 b Chemin de la Brossonnière • 69280 SAINTE CONSORCE • 04 78 19 80 50 • mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr

www.mfr-sainte-consorce.fr . Retrouvez-nous aussi sur



PROGRAMME de FORMATION

<p>Contenu</p> <p>Et</p> <p>Méthodes</p>	<p>Séance n°1 : Réglementation et sécurité environnementale Durée : 6 heures</p> <p>Objectifs pédagogiques de la séquence : Être capable de réaliser des traitements phytosanitaires au sein d'une entreprise réalisant ou pas des prestations de service dans le respect du contexte réglementaire.</p> <p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Volet réglementation : Contexte réglementaire et contraintes inhérentes • Définitions et points clés : Produits de Protection des Plantes, AMM, Ephy.anses.fr, stockage, transport, responsabilités • Volet environnement : Impact des Produits de Protection des Plantes, situations d'exposition et stratégies de prévention des risques <p>Méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation (diaporama) • Documents de synthèse • Échanges et débats • Étalonnage d'un pulvérisateur • QCM collectif de vérification des connaissances (10 questions) + correction en groupe <p>Séance n°2 : Santé, sécurité de l'applicateur en espace ouvert au public Durée : 4 heures</p> <p>Objectifs pédagogiques de la séquence : Être capable d'évaluer les risques et de réaliser un traitement dans le respect des règles d'hygiène pour soi et pour les tierces personnes</p> <p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le danger des PPhyt, les voies de pénétration, le devenir des produits dans l'organisme, l'intoxication aiguë et l'intoxication chronique • Facteurs favorisants et aggravant la pénétration • Conditions et précautions d'emploi des PPP pour limiter les contaminations des opérateurs • Utilisation des EPI adaptés. • Contamination : symptômes • Gestion des intoxications et des accidents • Signalement auprès de Phyt'attitude • QCM collectif de vérification des connaissances (10 questions) + correction <p>Méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation (diaporama) • Documents de synthèse • Présentation des EPI • Échanges et débats
---	---

MFR DE L'OUEST LYONNAIS

Formation par alternance dans les métiers du paysage

4^{ème} et 3^{ème} d'orientation – CAPa Jardinier Paysagiste -BAC PRO Aménagements Paysagers – CS Arboriste Elagueur

32 b Chemin de la Brossonnière • 69280 SAINTE CONSORCE • 04 78 19 80 50 • mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr

www.mfr-sainte-consorce.fr . Retrouvez-nous aussi sur



PROGRAMME de FORMATION

Séance n°3 : Réduction de l'usage, méthodes alternatives

Durée : 3 heures

Objectifs pédagogiques de la séquence : Être capable de développer une approche globale des problématiques phytosanitaires et d'adventices dans un contexte de réduction des usages. Être capable de raisonner une stratégie alternative en désherbage et protection biologique intégrée (PBI).

Contenus :

- Présentation des solutions alternatives en JEVI en désherbage et problématique phytosanitaires (PBI)
- Notion de tolérance (décision d'intervention)
- QCM collectif de vérification des connaissances (10 questions) + correction

Méthodes :

- Présentation diaporama et vidéo
- Documents de synthèse
- Échanges et débats
- Mise en œuvre de
- Matériel de désherbage alternatif

Séance 4 : QCM individuel de vérification des connaissances

Durée : 1 heure

Méthodes : QCM sur site internet + publication des résultats immédiate

MFR DE L'OUEST LYONNAIS

Formation par alternance dans les métiers du paysage

4^{ème} et 3^{ème} d'orientation – CAPa Jardinier Paysagiste -BAC PRO Aménagements Paysagers – CS Arboriste Elagueur

32 b Chemin de la Brossonnière • 69280 SAINTE CONSORCE • 04 78 19 80 50 • mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr

www.mfr-sainte-consorce.fr . Retrouvez-nous aussi sur



PROGRAMME de FORMATION

Responsable de l'action	REVOLLAT Lionel au : 04 78 19 80 54 Responsable Pôle Formation Continue VALLIER Cécile au : 04 78 19 80 54 Responsable administratif Pôle Formation Continue
Formateurs, Animateurs et intervenants	REVOLLAT Lionel Formateur Technique à la MFR de l'Ouest Lyonnais (Diplôme Niveau II : Licence Pro Aménagement urbanisme option péri urbain). Habilité DRAAF
Suivi de l'action	Émargements par les stagiaires et le formateur
Évaluation des acquis	TEST Informatique QCM Individuel Certificatif (sur la plateforme de la DRAAF) Durée : 1 heure, 20 questions, seuil de réussite 12/20 Publication instantanée des résultats
Sanction de l'action de formation	Délivrance d'un bordereau de score (qui sera à joindre lors des démarches en ligne sur le site https://www.service-public.fr/)
Évaluation de l'action	Évaluation Initiale de la Formation par le Stagiaire Évaluation Différée de la Formation par le Prescripteur Évaluation Différée de la Formation par le Stagiaire
Coût par participant	20€/heure/personne (Possibilités de financement à étudier) Tarif de groupe intra : nous consulter



MFR DE L'OUEST LYONNAIS

Formation par alternance dans les métiers du paysage

4^{ème} et 3^{ème} d'orientation – CAPa Jardinier Paysagiste -BAC PRO Aménagements Paysagers – CS Arboriste Elagueur

32 b Chemin de la Brossonnière • 69280 SAINTE CONSORCE • 04 78 19 80 50 • mfr.ste-consoce@mfr.asso.fr

www.mfr-sainte-consoce.fr . Retrouvez-nous aussi sur 

Etablissement Privé de Formation Professionnelle Reconnu par l'Etat SIRET : 30293143100019 / Formation Continue déclaration d'activité : 82 69 11 325 69 auprès du Préfet de la Région AURA